

## RANDO



Rando club. Au programme de la semaine du 27 janvier pour les randonneurs monterrelais : trois marches d'une distance respective de 8, 12 et 14 km. Le premier rendez-vous aura lieu mardi 28 janvier, avec une randonnée de 12 km à Villeneuve-la-Guyard (Yonne). Le départ est prévu à 8h30, à la gare (côté Villeneuve). Jeudi 30 janvier, les adhérents se retrouveront à 14h, à la salle polyvalente de Nonville, pour participer à une sortie de 8 km, suivi d'un moment partagé autour d'une crêpe. Enfin, dimanche 2 février, les marcheurs monterrelais se rejoindront à 8h30 à l'église d'Arbonne-la-Forêt pour prendre part à une randonnée de 14 km.

## CONFÉRENCE

Conférence au musée Gaïa. Vendredi 7 février, à 20h, l'association Cristal de Saint-Germain-Laval organise sa première conférence de l'année 2025 intitulée « La cryptozoologie, des animaux imaginaires aux dernières découvertes ». Celle-ci se déroulera, comme toujours, au sein du musée-espace Gaïa, situé au prieuré Saint-Martin. L'événement sera animé par Jacques-Deric Rouault, chargé de recherche retraité du CNRS, dans le domaine de la génétique et de l'évolution. Entrée libre et gratuite. Contacts : 06 37 07 68 81 ou [goracy.gillies@wanadoo.fr](mailto:goracy.gillies@wanadoo.fr). Site : [www.cristalgaia.com](http://www.cristalgaia.com). Facebook : AssociationCristal177.

## État civil

### • Naissances

### • Décès

Jacqueline Puissant, 88 ans ; Gabrielle Sénéque, 71 ans

## Contacts

### Journaliste

Geoffrey Fauchoux  
[geoffrey.fauchoux@larepublique.com](mailto:geoffrey.fauchoux@larepublique.com)  
06 17 74 78 78

### Correspondants

Cécile Hauteceur  
06 43 25 17 56



La nouvelle déchetterie compte six compacteurs G.F./RSM77

## SIRMOTOM. Après un an et demi de travaux, la nouvelle déchetterie a ouvert ses portes

MONTEREAU-FAULT-YONNE. Revenue à sa localisation historique, après un an et demi de travaux, la nouvelle déchetterie de Montereau a été inaugurée par le Sirmotom, vendredi 24 janvier.

Vendredi 24 janvier, après un an et demi de travaux, le Sirmotom (Syndicat de la région de Montereau pour le traitement des ordures ménagères) inaugure sa nouvelle déchetterie. Un projet d'envergure pour l'ensemble du territoire, puisque le Sirmotom regroupe pas moins de 39 communes et collecte chaque année plus de 30 000 tonnes de déchets. Pas de bouleversement à prévoir, toutefois, côté localisation, puisque la déchetterie retrouve son adresse historique du 11, rue des Prés Saint-Martin, après que les clients n'aient eu à faire quelques dizaines de mètres supplémentaires pendant la durée du chantier afin d'utiliser

la déchetterie provisoire, située au 15 de la même rue.

Dix ans déjà. En effet, comme l'a rappelé son président, Yves Jégo, à l'occasion de son discours inaugural, c'est en 2015 que ce projet de nouvelle déchetterie a été lancé par le Sirmotom afin de faire face aux nouveaux défis de la collecte des déchets que sont notamment le tri et la valorisation écologique : « Ce projet s'inscrit dans une logique importante qui est celle de la façon dont nous appréhendons les déchets ménagers », a-t-il ainsi expliqué.

### « Une déchetterie innovante »

Mais si l'attente a été longue, notamment en raison des très nombreuses procédures administratives requises dans ce type de dossier, elle en valait la peine. Et pour cause, bien loin des quelque 4 000 m<sup>2</sup> de sa précédente superficie, ce sont cette fois pas loin de 7 000 m<sup>2</sup> qui se-

ront consacrés au traitement des ordures ménagères : « C'est une déchetterie innovante dont la capacité d'accueil a été optimisée et sécurisée tout en répondant aux défis environnementaux du territoire », a souligné Thierry Brideron, directeur des services aux collectivités de Veolia Île-de-France, qui gère cet équipement pour le compte du Sirmotom.

Pour ce qui est du fonctionnement concret de la déchetterie, trois agents seront sur place en permanence pour prendre en charge les usagers. L'un d'entre eux s'occupera de l'accueil et les deux autres de l'orientation afin que chacun puisse aisément trouver le bon compacteur. Des compacteurs qui sont désormais au nombre de six (voir photo principale) : deux pour les encombrants, un pour la ferraille et un pour le carton.

« Avant, il s'agissait de bennes ouvertes dans lesquelles les gens jetaient leurs déchets. Le choix des

compacteurs s'explique par le fait que c'est beaucoup plus propre. La plaque s'ouvre (voir photo ci-contre, ndlr) et les gens peuvent directement déverser leurs déchets, ils n'ont pratiquement pas à porter. Mais surtout, avec le compactage, on peut mettre beaucoup plus de déchets à l'intérieur, ce qui permet de faire deux à trois fois moins d'évacuations qu'avec une benne, ce qui est plus écologique », détaille Carlo Carbone, directeur d'unité opérationnelle chez Veolia.

« On peut avoir entre 15 et 20 personnes en même temps »  
CARLO CARBONE, DIRECTEUR D'UNITÉ CHEZ VEOLIA

Cette structure de plain-pied est aussi plus sécurisée que les modèles à plateformes : « L'autre point positif, c'est qu'il n'y aura plus de coactivité entre les usagers et les camions, puisque les camions seront de l'autre côté des composteurs et ne croiseront donc jamais les clients, ce qui évite tout risque d'accident », précise-t-il.

À noter que ce modèle permet également d'accueillir bien plus de clients sur une même plage horaire : « Avant, on arrivait à avoir, au maximum, cinq à six personnes au même moment dans la déchetterie. Aujourd'hui, on peut en avoir entre 15 et 20 », se réjouit Carlo Carbone.

Pour ce qui est du plâtre, des gravats ou encore des métaux, des alvéoles de dépôt au sol ont



Une fois que la plaque s'ouvre, les usagers n'ont qu'à déverser leurs déchets dans le compacteur G.F./RSM77

été créées pour une gestion optimale des volumes. Enfin, pour les déchets spéciaux, comme les équipements électriques et électroniques ou les déchets diffus spécifiques (incluant produits chimiques, de nettoyage, de bricolage et de jardinage), des zones de stockage spécialisées ont été aménagées pour garantir un entreposage sécurisé. Le tout sans oublier des innovations comme l'aménagement d'une zone de réemploi, dont l'objectif est de « contribuer à prolonger la vie des objets et à favoriser les filières d'économie circulaire ».

Pour conclure, parlons argent, puisqu'un tel équipement est évidemment loin d'être gratuit. Au total, ce projet aura ainsi coûté 5,9 M € dont 95 % financés sur les fonds propres du Sirmotom et 5 % de subventions de la Région Île-de-France : « Ce type de projet participe à apporter à nos enfants un meilleur avenir et une meilleure planète. Tout le reste est vain », a conclu Yves Jégo.

● Geoffrey FAUCHEUX



L'inauguration a eu lieu vendredi 24 janvier G.F./RSM77